

Paris, le 09 novembre 2022

**CIRCULAIRE FFSA****Ligues du Sport Automobile, ASA de la FFSA****OBJET : INFORMATION RELATIVE A LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2022  
LES 16-17-18 FEVRIER 2023 A BETHUNE (62)**

La présente circulaire a pour objet de préciser les conditions de participation à la Finale de la Coupe de France des Rallyes à Béthune les 16, 17 et 18 février 2023.

1. Ainsi, nous vous informons tout d'abord que :

- i) Les concurrents engagés – qu'ils soient qualifiés ou suppléants – à la Finale initialement prévue du 13 au 15 octobre 2022 **sont prioritaires** pour s'engager à la Finale des 16, 17 et 18 février prochains ;
- ii) Dans l'hypothèse où un concurrent précité ne peut s'engager à la Finale, il sera repris, dans l'ordre, la liste des qualifiés et suppléants arrêtée suivant le classement du 12 septembre 2022.

2. Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence 2023 prévue par la réglementation applicable.

3. Les listes diffusées le 19 septembre 2022 concernant les jeunes demeurent d'actualité. Ainsi, le premier jeune de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2022, respectant les conditions réglementaires, sera qualifié d'office. Le reste du dispositif est inchangé.

4. Compte tenu du report de la Finale, **un concurrent qualifié à la Finale devra participer à celle-ci avec une voiture ayant le même nombre de roues motrices que la voiture utilisée dans au moins trois (3) rallyes où il aura marqué des points** (ou figurant sur la liste des autorisés à prendre le départ), excepté pour les concurrents des Ligues et ASA outre-mer qui pourront toujours bénéficier d'une dérogation de la FFSA après étude au cas par cas telle que prévue à l'article 9.8 du règlement de la Coupe de France des Rallyes.

Enfin, il est rappelé que les rallyes inscrits aux mêmes dates que la Finale de la Coupe de France des Rallyes (16 au 18 février 2023) pourront se dérouler.

**Pour toute information complémentaire, vous êtes invités à vous rapprocher de Monsieur Philippe BOUVIER, Directeur du Pôle Sport, à l'adresse électronique suivante : [pbouvier@ffsa.org](mailto:pbouvier@ffsa.org)**

\*\*\*\*\*